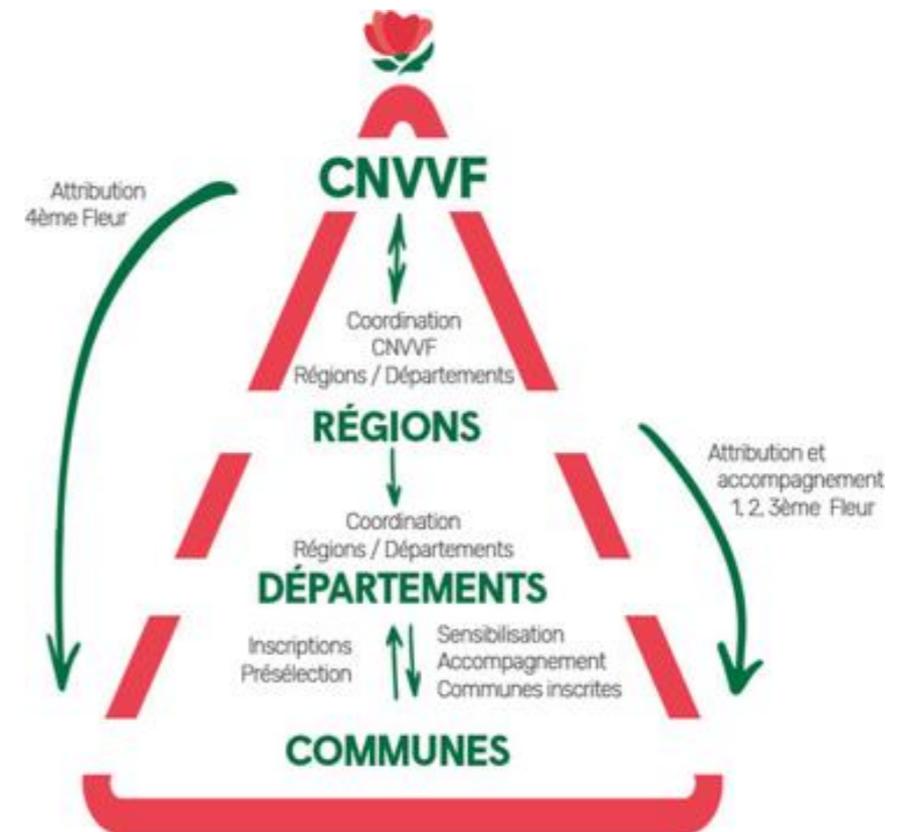




Feuille de route cadre de vie 2022-2024

Le contexte : aligner l'offre de services aux réalités d'aujourd'hui

- Suite à l'adoption de la feuille de route Tourisme durable, il est proposé d'élargir le champ d'action de la politique cadre de vie et d'adapter l'animation du label Villes et Villages Fleuris en suivant les recommandations du Conseil National Villes et Villages Fleuris.
- L'Agence anime le réseau « Villes et Villages Fleuris » en Ille-et-Vilaine depuis plus de 40 ans et permet aux communes d'être labellisées 1 fleur.



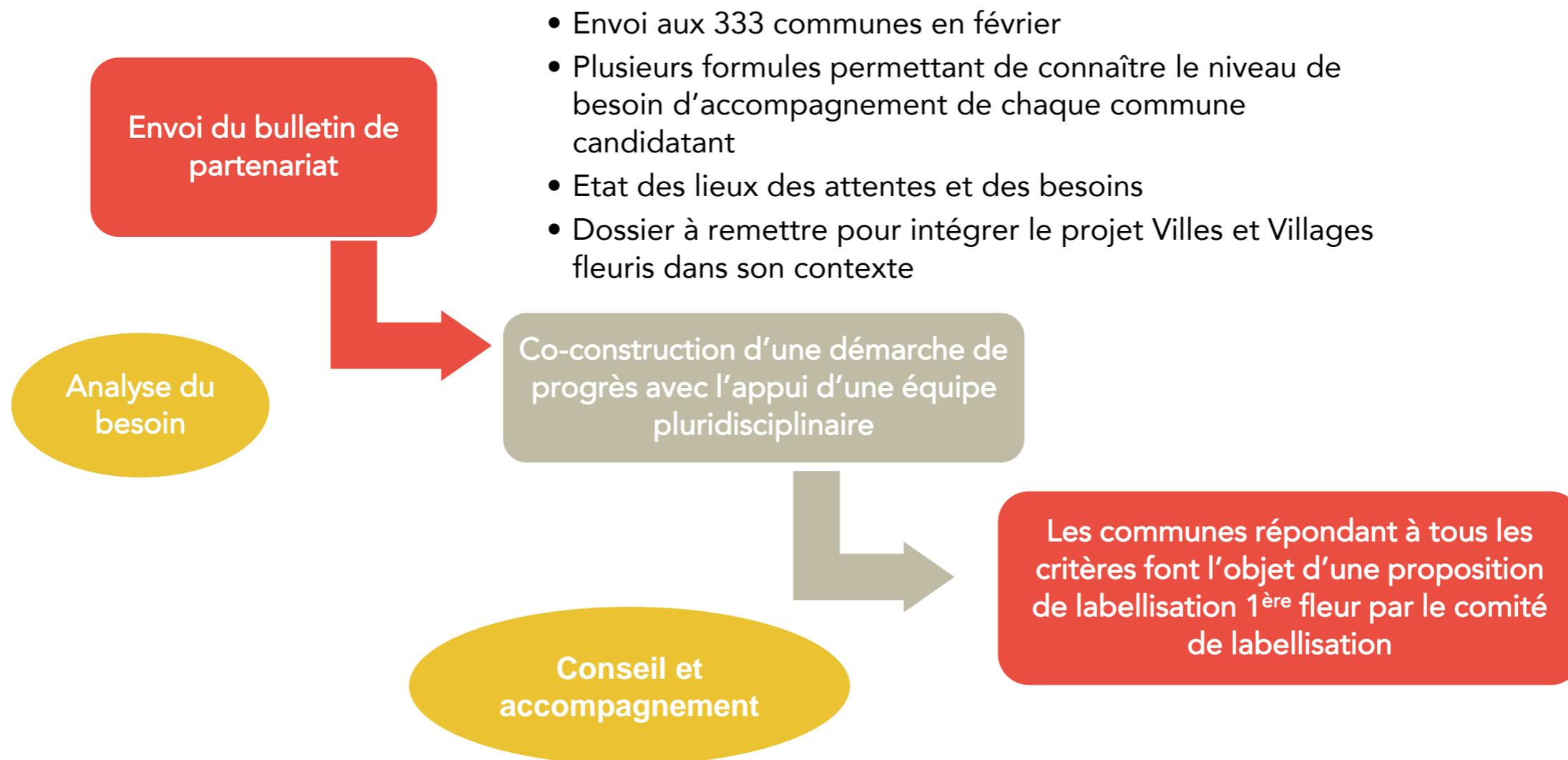
Le contexte : aligner l'offre de services aux réalités d'aujourd'hui

Aujourd'hui, « Villes et Villages Fleuris » n'est plus un concours mais un label national qui récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie par :

- la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics
- le respect de l'environnement
- le développement de l'économie locale
- l'attractivité touristique et la préservation du lien social

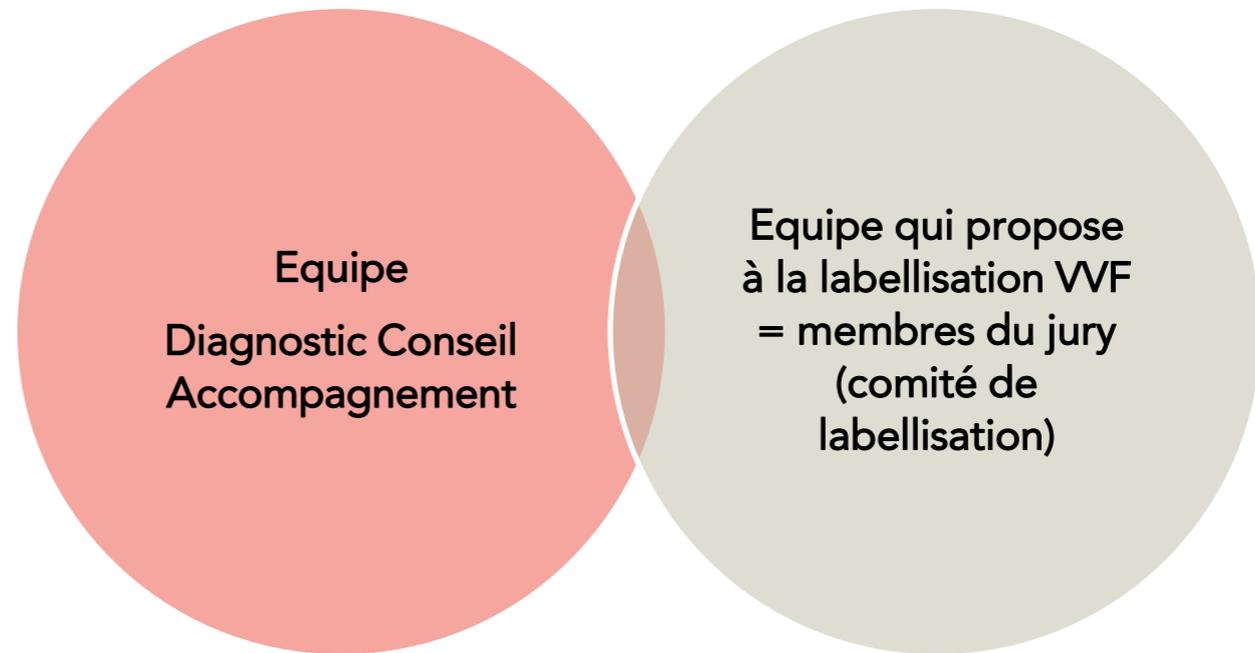


L'accompagnement proposé pour 2022



Une équipe projet bicéphale

En fonction des dossiers et du projet de territoire, l'Agence s'appuie sur des compétences pluridisciplinaires et adapte ses modalités d'accompagnement.



Modalités de promotion du label

- Des actions de communication sont conduites tout au long de l'année afin de diffuser ce nouveau cadre. La promotion et la compréhension du label doivent être renforcées auprès :
 - des communes (conférences, éductours, modernisation du bulletin de partenariat ...)
 - des autres partenaires (newsletter, présentation lors des réseaux de développement touristique, accompagnement de territoires qui le souhaitent ...)
 - du grand public (valoriser les bonnes pratiques plutôt que les prix généraux, exposition itinérante ...)
- Suivant les conseils du CNVVF, il est proposé de mettre fin aux prix départementaux et de valoriser et promouvoir les bonnes pratiques des communes à l'occasion d'un temps fort annuel.